

MAIRIE

DE

**Seyne-les-Alpes**ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE  
04140

TÉL. 04 92 35 00 42

FAX. 04 92 35 18 98

e-mail : mairie@seynelesalpes.fr

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 2 Septembre à 20h40

### **I/ Attribution marché de travaux pour la réhabilitation de la Citadelle Vauban**

Le marché est attribué à l'entreprise LES COMPAGNONS DE CASTELLANE pour un montant de 315 709,70 € HT. Voté à l'unanimité.

### **II/ Autorisation d'emprunt n°5 Grand-Puy – Caisse des Dépôts et Consignations**

Emprunt n°5 d'1 million d'euros sur 40 ans pour le réaménagement de la station du Grand-Puy. Voté à l'unanimité.

### **III/ Tarifs et convention inter-stations**

Le Maire est autorisé à signer la convention avec l'OT et les autres stations. 170 € ventes flash les 25/11 et 16/12. 220 € avant le 15/11 (170 € tarif réduit). 250 € après le 15/11 (190 € tarif réduit). Voté à l'unanimité.

### **IV/ Convention de mise à disposition local et équipements à l'ESF du Grand-Puy**

Local, équipements et échanges de prestations avec versement à la commune d'une indemnité forfaitaire annuelle de 2 800,00 €. Voté à l'unanimité.

### **V/ Convention de raccordement avec ENEDIS (ex-ERDF) pour la nouvelle installation de neige artificielle au Grand-Puy**

Extension, enfouissement du réseau électrique et augmentation de la puissance d'un transformateur pour une participation de la commune à hauteur de 21 304,40 €. Voté à l'unanimité.

### **VI/ Contrats à durée déterminée : direction Accueil Collectif de Mineurs, Renfort scolaire, remplacements école maternelle**

Votés à l'unanimité.

### **VII/ Conventions de mise à disposition de personnel avec la CCPS et la commune de Montclar**

Reconduction de la mise à disposition d'un agent de la commune de Seyne-les-Alpes pour la surveillance du temps cantine du collège + avenant à la convention de mise à disposition avec Montclar pour élargir les domaines d'intervention. Votés à l'unanimité.

### **VIII/ Questions diverses**

- **Demande de subvention FEADER piscine municipale.** Appel à projets dans le cadre du Programme de Développement Rural FEADER 2014-2020 (fonds européens gérés par la région PACA) pour continuer le réaménagement de la piscine municipale. Montant estimé des travaux : 96 485,00 € HT finançables à 80%. Voté à l'unanimité.
- **Achat de terrains proposé par l'Etat.** Parcelles Section C et D n°365, Section D n°1035, Section D n°1038. Prix demandé : 1 220,00 €. Voté à l'unanimité.
- **Contrat de fournitures bois copeaux.** Contrat reconduit avec l'entreprise BAYLE à 73,30 € HT la tonne de copeaux pour la fourniture de la chaudière bois à la Maison des Jeunes. Voté à l'unanimité.
- **Taux des redevances eau et assainissement.** Taux imposés par l'Agence de l'Eau (redevance pollution domestique, modernisation des réseaux de collecte, prélèvement) mais qui nécessitent une délibération. Voté à l'unanimité.

- **Remboursement exceptionnel d'une carte piscine.** Remboursement pour un montant de 42,00 €. Voté à l'unanimité.
- **Tarif professionnel spécifique.** 1 500 € TTC pour la location de la piscine avec maître-nageur pendant les vacances de la Toussaint (du 20 au 27/10/2016). Voté à l'unanimité.
- **Mise en place d'une borne de rechargement électrique pour véhicules et vélos par le Syndicat d'Energie 04.** La commune accepte de participer à hauteur de 1 250,00 € pour l'investissement et 500,00 € annuels pour le fonctionnement. Voté à l'unanimité.

Séance levée à 22h15.